

La sécheresse actuelle touche sérieusement certains producteurs, et le gouvernement se rend bien compte de la situation. Nous nous rendons compte que les producteurs les plus touchés à la fois par l'automne sec de l'an dernier, par un hiver presque sans neige et un long printemps chaud et sec, sont les éleveurs du Manitoba et de la Saskatchewan. Nos programmes visent à régler les problèmes immédiats qui se posent pour ce groupe. Les principaux problèmes sont le manque de provendes pour le bétail, c'est-à-dire des réserves insuffisantes de foin dans les deux provinces, une croissance presque nulle dans les pâturages où paissent ces animaux dans certaines régions, et en outre, certaines difficultés d'approvisionnement en eau.

Je pense que ces programmes, dont les frais seront partagés de moitié avec les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, résoudreont quelques-uns de ces problèmes. La part du gouvernement fédéral s'élèvera à 7 millions de dollars.

Permettez-moi de donner plus de détails sur ces programmes, madame le Président. Premièrement, on a instauré un programme à frais partagés avec le Manitoba et la Saskatchewan pour fournir de l'aide à l'alimentation et au transport des bestiaux. Dans la plupart des cas, on transportera des aliments de provende dans les régions frappées par la sécheresse pour permettre au bétail de survivre. Dans d'autres cas, il serait peut-être plus à propos de transporter le bétail des régions frappées par la sécheresse dans d'autres où l'on trouve des provendes et du fourrage en quantité. Le programme comprend ces deux formes d'aide.

Le programme consistera surtout en aide au transport et à l'alimentation, mais une partie des fonds servira aussi à approvisionner en eau les régions où la situation est critique.

Les programmes d'aide au transport et à l'alimentation visent surtout le Manitoba et la Saskatchewan, mais le programme global prévoit l'affectation d'un million de dollars à des activités semblables dans le nord-ouest de l'Ontario et à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Ces régions souffrent aussi de la sécheresse. De plus, 1 million sera affecté à des programmes semblables destinés aux autochtones dans les réserves indiennes.

Permettez-moi d'ajouter que ce sont des fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui ont travaillé de concert à mettre au point ces mesures. Le groupe d'étude fédérale sur la sécheresse, dont j'ai ordonné la formation pendant la sécheresse de 1977, m'a présenté des recommandations précises sur la meilleure façon de parer à la sécheresse actuelle. C'est au début de mai que nous avons mis ce groupe au travail à l'œuvre et que nous avons demandé la participation des gouvernements provinciaux.

Bien que les éleveurs de bétail soient les plus touchés, les céréaliers le sont également et ils attendent encore de la pluie. Mais, à quelques exceptions près dans certaines régions des Prairies, ces derniers pourraient encore avoir une assez bonne récolte si les pluies ne tardent pas trop à venir.

Dans le cas des céréaliers, des mesures gouvernementales sont déjà prévues pour les assurer de moyens d'existence si l'été continuait d'être chaud et sec. Ils sont protégés grâce au programme d'assurance-récolte et à la loi sur la stabilisation des grains de l'Ouest. Environ 80,000 agriculteurs ont souscrit à l'assurance-récolte cette année pour une valeur de 1.5 milliard de dollars. Le gouvernement fédéral defraie la moitié des 146 millions de dollars en primes payées par les agriculteurs

La sécheresse

concernés. Il s'agit d'un programme de partage égal des coûts, sous administration provinciale. La loi sur la stabilisation prévoit également une assurance-revenu si les mauvaises récoltes entraînent une réduction des bénéfices. Environ 124,000 céréaliers sont inscrits à ce programme.

J'ajoute que le gouvernement considère ces mesures comme étant à court terme. Personne ne peut garantir aux assurés les pluies dont ils ont besoin. Mais les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux continuent d'observer attentivement les conditions d'humidité dans l'Ouest du Canada et ils nous feront des recommandations au cours de l'été. Les mesures que je viens de décrire ne constituent pas, à notre avis, la totalité du programme. Si les conditions devaient changer, il nous faudrait ré-examiner la question et voilà pourquoi j'ai dit que nous suivrons de près la situation pour pouvoir évaluer les besoins des producteurs. Voilà l'explication la plus brève que je puisse vous donner.

Je veux également signaler la collaboration de mes collègues, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro), le ministre de l'Expansion économique régionale (M. De Bané), le ministre des Finances (M. MacEachen) et d'autres membres du cabinet, sans oublier celle des gouvernements provinciaux concernés.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre brièvement à la déclaration que le ministre vient de faire. Je peux dire sans craindre de me tromper que les députés de ce côté-ci de la Chambre n'estiment pas que cette déclaration ait une portée assez vaste. Elle ne renferme pas suffisamment de détails. Nous espérons que le ministre nous fournira de plus amples renseignements sur cette affaire pendant la période de questions qui suivra.

Le ministre a traité de deux sujets très importants, à savoir l'aide financière à l'achat des moulées et le transport du bétail. Il y a cependant beaucoup d'autres questions qui sont d'une importance non moins grande pour l'ouest du Canada, notamment le problème du rationnement de l'eau dans certaines petites localités, un sujet que le ministre n'a même pas abordé.

Il y a une autre chose que je tiens à dire maintenant. Quant il parle de la situation dans les provinces des Prairies, le ministre a raison à propos du Manitoba et de la Saskatchewan. La situation est des plus graves dans ces deux provinces. Comme je viens du Manitoba, je suppose que je puis parler en toute connaissance de cause. La récolte de cette année n'a probablement jamais été aussi mauvaise depuis la dépression. On n'a pratiquement pas récolté de foin.

● (1240)

Nous pourrions nous demander, je le suppose, si 14 millions de dollars suffiront. Le ministre a laissé entendre que le gouvernement pourrait accorder d'autres subventions. Nous tâcherons d'obtenir de plus amples détails à ce sujet lors d'une prochaine période des questions. La germination des grains est des plus piètres au Manitoba et, malheureusement, il est peu probable que la situation s'améliore.

Hier soir, j'ai déclaré devant le comité permanent de l'agriculture qu'en ce moment, les cultivateurs commençaient à labourer leurs champs et à prendre des assurances-récoltes. Par exemple, la température est montée, mercredi dernier, à plus de 36° C, les vents atteignant une force de 50 milles à l'heure, avec un degré d'humidité d'environ 20 p. 100. Ce n'est pas ce temps-là qui favorisera la pousse du grain et du foin.